Conférence de presse de son

Excellence Monsieur Beyon Luc Adolphe TIAO,

Premier ministre

***SUR : L’ETAT DE LA GOUVERNANCE***

 ***AU BURKINA FASO***

**Sous-thèmes**: les activités de l’Autorité supérieure de contrôle d’Etat, notamment son RAPPORT 2011 ; et, éventuellement, les deux rapports parlementaires.

**Lieu** : Hall parking de l’ASCE

**Date** : jeudi 13 septembre 2012

**Heures** : (09 H) neuf heures

**DECLARATION INTRODUCTIVE**

**Distingués invités,**

**Chers consœurs, Chers confrères,**

Permettez-moi, confrères et amis de la presse, à travers vous, quelques mots à l’endroit du Contrôleur général d’Etat, de l’Autorité supérieure de contrôle d’Etat et à l’endroit de ses collaborateurs ainsi que de tout le personnel de soutien.

Ma visite de ce matin a été plus d’une fois programmée et reportée. J’avais donc grand besoin de venir dans vos locaux, vos lieux d’exercice pour vous témoigner tout l’intérêt, que le Chef du Gouvernement que je suis, porte à votre Institution.

L’ASCE est au cœur de notre dispositif de lutte contre toutes les formes de dérives en matière de gouvernance dans notre pays. Le travail que vous faites intéresse au plus haut point le Gouvernement, nos partenaires au développement, l’opinion et, naturellement, tous les objecteurs de conscience comme la presse, la société civile, le citoyen contribuable.

Il est donc très important que je vienne vous apporter notre soutien, nos encouragements, et surtout, vous féliciter et vous renouveler toute notre confiance dans les missions délicates qui sont les vôtres.

Deuxièmement, j’adresse mes sincères remerciements à la presse nationale et internationale pour sa forte mobilisation à l’occasion de cette visite. Je sais que la presse s’est beaucoup investie pour élargir l’écho du RAPPORT 2011   de l’Autorité supérieure de contrôle d’Etat ; rapport, qui a été remis à son Excellence, monsieur Blaise COMPAORE, Chef de l’Etat, le 30 juillet dernier.

**Chers consœurs, Chers confrères,**

Cette conférence de presse m’offre l’opportunité d’en discuter avec vous car je sais également que nombre de confrères journalistes nourrissaient l’espoir d’obtenir un éclairage du Gouvernement sur la suite qu’il réserve aux recommandations de ce rapport.

L’opinion aussi bien nationale qu’internationale a besoin d’être située sur l’accueil que le gouvernement réserve à ce RAPPORT 2011. Suite à nos échanges que je souhaite, comme toujours directs, francs et sans retenue mais courtois, vous serez notre relais pour combler non seulement vos attentes, mais celles tout aussi légitimes de vos différents publics.

C’est dans cet esprit, cet objectif de renforcement de la culture de la transparence, du devoir d’imputabilité, de consolidation des bases de la gouvernance, que tous les rapports ont été mis à votre disposition dès leur remise à l’Autorité.

Il faut non seulement s’en féliciter ; mais également, inscrire cela comme une volonté ferme de l’Etat, de venir à bout de la mal gouvernance et ce, grâce à votre concours à tous ; car, c’est notre combat à tous et non celui du seul Gouvernement, encore moins le combat exclusif d’une institution comme l’ASCE.

M’inscrivant dans cette logique, c’est donc en toute confraternité, que j’ai décidé de vous rencontrer ce matin dans le cadre de cette visite dans les services de l’ASCE, pour un échange direct avec vous sur la lecture que le Gouvernement fait des manquements relevés dans les rapports des structures de contrôle de l’Etat ; sur les suites que le Gouvernement entend donner aux recommandations de ce RAPPORT 2011, tout comme aux recommandations des autres corps de contrôle de l’Etat.

D’ores et déjà, je porte à votre connaissance que:

**Premièrement**: les mesures administratives suivantes sont prises :

1- l’ASCE me fournira dans **un délai de dix (10) jours**, la liste des personnes identifiées dans tous ses rapports comme responsables de fautes lourdes de gestion ou de détournement de deniers publics ;

2- ces listes seront transmises immédiatement aux ministres et présidents d’institution dont elles relèvent en vue de l’élaboration d’un rapport sur chacune des personnes concernées à soumettre au Conseil des ministres **dans un délai de quinze jours suivant la réception des listes** ;

3- ces rapports seront examinés en conseil des ministres pour la prise de sanctions appropriées **au plus tard dans le mois d’octobre ;**

4- nonobstant ce qui précède, chaque structure concernée devra s’assumer et prendre les sanctions qui s’imposent ;

**Deuxièmement**: Toutes les structures qui n’ont pas encore donné suite aux recommandations et aux diverses requêtes de l’Autorité supérieure de contrôle d’Etat(ASCE) contenues dans son RAPPORT 2011,   sont mises en demeure d’y donner la suite requise **dans un délai de quinze (15) jours ferme**.

L’ASCE me rendra compte du respect de ces délais par lesdites structures.

**Troisièmement** : J’ai transmis à l’Autorité supérieure de contrôle d’Etat (ASCE), les deux rapports des commissions parlementaires pour approfondir les contrôles et me soumettre ses recommandations appropriées dans les meilleurs délais.

**Quatrièmement**: J’ai instruit déjà le gouvernement, en relation avec l’Autorité supérieure de contrôle d’Etat(ASCE), d’intensifier la vaste campagne de sensibilisation sur la gouvernance en cours.

**Cinquièmement** : Dans les tout prochains jours, je signerai une lettre circulaire à tous les membres du Gouvernement pour exiger un suivi permanent de tous les actes de gestion courante susceptibles d’engendrer ou de favoriser la mal gouvernance en général, la mauvaise gestion, la fraude et la corruption en particulier.

**Sixièmement** : Un séminaire gouvernemental sera organisé courant octobre 2012 sur la problématique de la gouvernance. Ce sera le lieu de donner des instructions fermes pour des actions fortes dans tous les ministères et institutions pour circonscrire la corruption et la mauvaise gestion.

**Septièmement** : Je veillerai personnellement à la tenue effective d’assises nationales sur la corruption avant la fin de l’année 2012 dont les recommandations fortes nous permettront des avancées décisives dans la lutte contre ce phénomène.

**Huitièmement enfin** : Dans cette dynamique, et sans vouloir interférer dans le fonctionnement de la justice, je souhaite que les acteurs du monde judiciaire prennent les dispositions pour diligenter le traitement de tous les dossiers de mauvaises gestions des deniers publics identifiés et transmis par tous les corps de contrôle à la date d’aujourd’hui, avant fin juin 2013. Il y va du crédit de notre justice et de celui de notre Etat.

**Chers consœurs, Chers confrères,**

Il est évident que nous ne pouvons pas épuiser le sujet en une demi heure ce matin, mais, j’ai instruit tous les membres du Gouvernement, en rapport avec le ministre porte-parole, de donner suite à vos demandes d’informations aussi bien sur ces sujets que sur toute autre attente.

Encore merci de ce que vous faites déjà dans le cadre de la lutte pour une meilleure gouvernance au Burkina, merci pour votre participation à cette conférence de presse, merci pour vos pertinentes questions.

***Beyon Luc Adolphe TIAO***

*Premier ministre*